Aéroclub Clément Ader
LFBR - Aérodrome de Muret-Lherm
www.acca.aero · 05 61 51 00 60

Private Pilot Licence

La licence internationale du pilote privé

Âge minimum	Heures de vol	Budget indicatif
17 ans	**45 – 70 h**	**À partir de 8 000 €**

Devenez pilote privé et explorez le territoire à votre rythme. Partez en balade avec des amis, découvrez de nouveaux aérodromes et transformez une passion en compétence reconnue partout dans le monde.

PRÉREQUIS

- Âge minimum 17 ans pour la délivrance
- Certificat médical aéronautique classe 2 (médecin agréé)
- Maîtrise de la langue exigée pour les examens théoriques

PROGRAMME

1. **Formation théorique (9 matières)**
   Aérodynamique, météorologie, navigation, réglementation, mécanique du vol...
2. **Cours pratiques en double commande**
   Maniement de l'avion, décollages, atterrissages et navigation guidée par un instructeur.
3. **Vols solo progressifs**
   Autonomie croissante : tour de piste, navigation solo, lâcher définitif.
4. **Minimum 45 heures de vol au total**
   Volume réglementaire incluant double commande et vols solo.
5. **Examen théorique (DGAC/DSAC)**
   Épreuves écrites réglementaires sur les 9 matières.
6. **Test pratique en vol avec examinateur**
   Contrôle complet des compétences avec un examinateur FE(A) agréé.

PRIVILÈGES

- Vol sans restriction géographique en Europe et dans le monde
- Passagers autorisés, selon la capacité de l'avion
- VFR de jour, avec extensions possibles (nuit, montagne, remorquage...)
- Base pour la progression vers les licences professionnelles

LIMITATIONS

- Vols VFR uniquement (sauf qualification IR additionnelle)
- Pas de rémunération pour le transport de passagers